

CONDITIONS GENERALES

Offre commerciale
Parking + cuisine offerts

Du 6 juillet au 15 septembre 2026

Offre Commerciale – Cuisine et parking offerts Du 6 juillet au 15 septembre 2026

- Cette offre commerciale s'applique aux opérations en cours de commercialisation suivantes :
 - **Liicht et D'Haus** à Rout Lens (Esch- sur-Alzette).
- Concerne des appartements de type **grands 2 Chambres, 3 Chambres et plus**
- Et sur **des lots uniquement concernés par cette offre**
- **L'offre porte sur :**
 - **Parking simple offert** : d'une valeur de 50 000€ HT prise en charge sous forme de déduction sur le prix de vente total du bien
 - **Cuisine offerte** : à hauteur maximale de 20 000 € TTC (TVA 17%), prise en charge sous forme de voucher via notre partenaire cuisiniste avec pose de la cuisine après remise des clés.
- Cette offre n'est **valable** qu'en cas de signature d'un **contrat de réservation entre le 6 juillet et le 15 septembre 2026** et de la signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés dans le contrat de réservation.
- **Offre non cumulable** avec les autres offres ou remises éventuellement en cours sur le bien.
- Dans la limite des **stocks disponibles** et liste des biens consultables auprès de nos conseillers commerciaux
- IKO se réserve le **droit de modifier ou de suspendre cette offre** à tout moment.

Le voucher constitue une participation commerciale d'IKO, limitée au montant indiqué, sans que cela n'emporte prise en charge par IKO de l'exécution des prestations des partenaires cuisinistes. La prise en charge de la cuisine interviendra sous forme de remboursement, sur présentation d'une facture acquittée émise par le partenaire cuisiniste référencé par IKO, dans la limite du montant maximum indiqué ci-dessus. Tout montant excédant cette prise en charge restera à la charge exclusive de l'acquéreur.

IKO sélectionne ses partenaires avec soin afin de proposer des services complémentaires de qualité. Toutefois, ces prestations étant réalisées par des prestataires indépendants, elles seront exécutées sous la seule responsabilité du partenaire. Le client contractera directement avec le partenaire, et IKO n'assume aucune responsabilité liée à l'exécution des prestations (délais, conformité, garanties, service après-vente, gestion locative, assurances), dans la mesure permise par la loi.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus !